



CONTRAT D'ADOPTION

Désignation de l'animal :

Son nom :

Sa race :

Son transpondeur :

Son âge :

Sa robe :

Je soussignée :

Demeurant :

Mail :

Téléphone :

certifie prendre l'engagement de nourrir, abreuver, abriter une jument confiée à l'adoption par l'association C.H.E.V.A.L., de lui apporter les soins vétérinaires et de ne pas oublier de le vermifuger deux fois par an, de faire procéder à l'entretien des pieds par le maréchal ferrant tous les 2 mois et de le considérer comme un être vivant et sensible.

Les animaux adoptés ne seront pas utilisés dans un but lucratif. Toute reproduction est bien sûr interdite. L'animal adopté ne vivra pas seul mais avec un congénère.

En aucun cas, ils ne seront revendus, donnés, prêtés ou échangés.

Si l'adoptant doit se séparer de l'équidé pour quelque raison que ce soit, il doit en informer l'association qui dispose d'un droit de retour et de préemption sans restitution des frais d'adoption ou indemnité d'aucune sorte.

Elle gardera aussi un droit de regard sur l'animal et sera autorisée à lui rendre visite. **Tout changement d'adresse sera signalé à l'association.** Je m'engage à donner des nouvelles, avec photos, à l'association C.H.E.V.A.L. au moins 3 fois par an (possibilité d'utiliser pour cela l'adresse email : associationcheval@free.fr).

Dans le cas du non-respect de cet engagement ou de mauvais traitements, l'association se réserve le droit de reprendre l'animal.

L'animal adopté ne pourra être parqué loin du lieu d'habitation afin que l'adoptant assure une surveillance. Les clôtures en barbelé, dangereuses, seront proscrites. En cas de décès de l'animal, l'association sera obligatoirement mise au courant. Un certificat vétérinaire sera exigé.

Fait à Salindres, le

Pour servir et valoir ce que de droit.

Signature de l'adoptant,
(précédé de la mention lu et approuvé)

Signature de la Présidente

Reçu la somme de **Euros** pour participation aux frais.
Moyen de règlement :

<p>Pièces à fournir :</p> <ul style="list-style-type: none">- Photocopie de la carte d'identité nationale- Quittance EDF certifiant l'adresse du domicile- Dernier avis d'imposition- Certificat visé par le Maire attestant que le terrain sur lequel est placé l'animal adopté, n'est pas inondable.
--